

Image not found or type unknown



Achat d'un véhicule en tunisie

Par **NATHALIE**, le **13/08/2011** à **09:58**

Bonjour,

J'ai le projet d'investir à 50% en Tunisie dans l'achat en commun avec mon ami Tunisien d'un véhicule destiné à la fonction de taxi.

Pouvez vous m'indiquer quels sont mes droits et modalités pour que je sois reconnue propriétaire de ce véhicule en Tunisie.

Vous en remerciant vivement à l'avance, Recevez mes sincères salutations.
Nathalie EMERY

Par **amajuris**, le **13/08/2011** à **11:00**

bjr,
il faut poser la question sur un site juridique tunisien.
cdt